

Jean-Marc Fleury (Eodra)

« Un coût encore bien sous-estimé »

Militant depuis vingt ans et président de l'Association des élus meusiens et haut-marnais opposés à l'enfouissement des déchets radioactifs (EODRA), Jean-Marc Fleury ne se montre pas vraiment surpris de l'annonce du coût du projet Cigéo par l'Andra. « On s'en doutait, même si on reste persuadé que ce montant monstrueux est encore bien en deçà du coût global, que l'on évalue plutôt autour de 50 milliards d'euros sur 100 ans. On se demande aujourd'hui à quoi a bien pu servir le débat public sur Cigéo sans en connaître le coût, pourtant l'élément essentiel. Ça prouve juste qu'on a pris les citoyens pour des imbéciles ! C'est pourquoi je ne regrette aucunement les actions entreprises pour empêcher la tenue de ces réunions publiques. »

Ce qui embête aussi profondément Jean-Marc Fleury, c'est l'attitude actuelle des producteurs de déchets (EDF, Areva, CEA) car « ils déclarent pouvoir minimiser le coût à 20 milliards d'euros mais au détriment de quoi ? De la sécurité des Meusiens, des Haut-Marnais et maintenant des habitants de la Grande Région. La seule surprise de cette annonce, c'est qu'elle vient de l'Andra elle-même alors qu'on n'a jamais eu de réponse au niveau du CLIS (Comité local d'information et de



■ « Avec le débat public, on a pris les citoyens pour des imbéciles ! »

Photo d'archives ER

suivi du laboratoire de Bure) malgré nos demandes répétées. Ce qui me gêne aussi, c'est qu'on gaspille l'argent public en préparant le site de Cigéo. On est d'ailleurs en droit de se demander si les travaux de cette préparation sont compris dans le coût annoncé... On ne sait pas ! On va nous mentir, on va encore tricher car l'état des finances publiques ne permet pas de financer un tel projet ».

Nicolas GALMICHE

Base de maintenance : début des travaux à Saint-Dizier

► **Châlons-en-Champagne.** EDF a acquis les 10 hectares. L'implantation de la base nationale de maintenance des installations nucléaires à Saint-Dizier, en Haute-Marne, a été officialisée ce lundi 11 janvier à l'occasion de la signature, entre l'énergéticien français et la Communauté d'agglomération Saint-Dizier, Der et Blaise, de l'acte de vente du terrain. Située dans le parc d'activités économiques, elle prendra la forme d'un bâtiment d'environ 18.000m², dont la conception innovante se devait d'intégrer trois parties distinctes : la zone administrative, celle destinée à la maintenance et la troisième au stockage et à l'entreposage. Les travaux vont débuter le mois prochain, la mise en service est attendue pour fin 2017.

La création de cette base de maintenance représente un investissement de 42 millions. Il s'agit de la concrétisation de l'engagement d'EDF d'accompagner économiquement les territoires haut-marnais et meusiens concernés par le Centre de stockage des déchets radioactifs (Cigéo). Ce partenariat à long terme, a rappelé en substance le député-maire de Saint-Dizier, François Cornut-Gentille, a pour vocation de créer dans les deux départements concernés un pôle national d'excellence en maintenance nucléaire.

La base de Saint-Dizier, qualifiée de « pièce maîtresse » de ce pôle d'excellence, abritera jusqu'à 250 emplois très qualifiés : d'une part, une cinquantaine de salariés permanents ; d'autre part, selon un système de rotation, les équipes des prestataires d'EDF. Avec, pour missions, de répondre à l'augmentation des besoins en maintenance dans les centrales nucléaires comme de traiter les différents composants et outillages utilisés lors d'arrêts programmés de réacteurs.

Catherine DAUDENHAN

Gérard Longuet (sénateur LR de la Meuse)

« Assez confiant sur l'avenir de Cigéo »

Au sortir d'un déjeuner, hier à Paris, avec les dirigeants de l'Andra (dans le cadre des vœux), en présence des parlementaires meusiens et haut-marnais, le sénateur Gérard Longuet (LR) s'est dit « assez confiant » sur l'avenir de Cigéo, estimant que la vérité entre les coûts présentés par l'Andra (34,4 Md€) et les producteurs de déchets radioactifs (20 Md€) se situait « entre les deux ».

« Le débat est intéressant car le sujet est complexe avec un véritable outil industriel. Le chantier va durer une centaine d'années avec toute une série de paramètres imprévisibles, comme le coût du béton ou de l'énergie par exemple. On ne peut qu'émettre des hypothèses sur un tel projet dont le caractère est vivant. Au fur et à mesure de la construction des galeries, on peut imaginer qu'elles soient plus simples ou plus compliquées à élaborer. Il y a des facteurs d'optimisation que l'on ne peut établir, d'où cette fourchette considérable entre les deux estimations. Les coûts essentiels concerneront les matières premières et la productivité du dispositif. Raisonnablement, 30 Md€ sur 100 ans ne représentent que 300 M€ par an, c'est ce que dépense l'Andra chaque année pour ses



■ « Sur la durée et l'enjeu, Cigéo est un projet d'importance nationale ».

Photo d'archives ER

recherches. Ce qu'il faut retenir, c'est qu'aujourd'hui, l'Andra et EDF travaillent dans des relations de confiance et non plus dans le conflit comme par le passé. À midi (hier), le député Bertrand Pancher a interrogé l'Andra sur trois points : les besoins rapides de connaître le montant des travaux annuels, les effectifs concernés et la sous-traitance locale. Mais il n'a pas eu de réponse ».

N.G.

De 1991 à 2025

30 décembre 1991 : la loi « Bataille » est votée en vue d'établir un programme de recherches sur la gestion des déchets de haute activité et de moyenne activité à vie longue produits en France depuis des dizaines d'années, soit près de 80.000 m³. Créée à cet effet, l'Andra mène des investigations géologiques entre 1994 et 1996, avant que le gouvernement ne décide, en 1998, la création du laboratoire souterrain de Meuse/Haute-Marne, à Bure.

2005-2006 : après quinze ans de recherches, l'Andra conclut à la faisabilité et à la sûreté d'un stockage profond sur un morceau de territoire implanté sur les deux départements ruraux. L'Agence livre une première estimation du coût global du projet, compris entre 13,5 et 16,5 milliards d'euros. Le débat public démarre.

28 juin 2006 : le Parlement entérine, par une loi de programme, le stockage profond des déchets les plus radioactifs en prenant en compte le caractère réversible du projet sur cent ans.

2009-2010 : une zone souterraine de 30 km² proposée par l'Andra est validée par le gouvernement pour l'étude de l'implantation du futur Centre industriel de stockage géologique, baptisé

« Cigéo ».

2011 : la conception industrielle de Cigéo démarre.

2013 : début du débat public sur Cigéo, décrié par les associations locales opposées au projet, qui réclament sans relâche le coût global de Cigéo, sans jamais obtenir de réponse.

Octobre 2014 : suite à ses études d'esquisses, l'Andra adresse dans la plus grande discrétion à son ministère de tutelle (Ecologie et Énergie) un dossier de chiffrage du projet Cigéo.

11 janvier 2016 : le coût global de Cigéo sur cent ans est rendu public : 32,8 milliards d'euros, soit le double de l'estimation initiale.

2016-2017 : études de l'avant-projet détaillé de Cigéo en vue d'élaborer la demande d'autorisation de création.

2018 : sous réserve d'une loi fixant les conditions de réversibilité du stockage, demande d'autorisation de création de Cigéo, suivie d'une enquête publique.

2020 : début éventuel de la construction de Cigéo.

2025 : sous réserve de l'autorisation de l'Autorité de sûreté nucléaire, prévision de démarrage de la phase industrielle pilote, d'une durée de 5 à 10 ans.

N.G.

E.R. (suite) 13/01/16